

le peuple de ce royaume d'Angleterre et de ses dépendances suivant les statuts du parlement, les lois et les communes?

— Je le promets solennellement. — Voulez-vous user de votre pouvoir suivant la loi et la justice? Voulez-vous conformer à la loi et à l'équité tous vos jugements? — Je le veux. — Voulez-vous user de votre pouvoir pour maintenir les lois de Dieu, la vraie profession de l'Evangile, et la religion protestante réformée établie par la loi? Voulez-vous également protéger les évêques et le clergé de ce royaume et les églises confiées à leurs soins ainsi que les droits et privilèges qui leur sont accordés par la loi? — Je promets tout cela."

Puis posant la main sur l'Evangile le souverain devait ajouter: "Ce que je viens de promettre je le tiendrai et je l'accomplirai. Ainsi que Dieu me soit en aide." Et il baisait l'Evangile. (I Guillaume et Marie, session I, chapitre 6.) (1)

Lettre au sujet de la Déclaration et du Serment d'accession au trône

Archevêché de Westminster, 20 février 1901.

Mon Révérend Père,

Patriotisme et loyauté à l'égard du Souverain, voilà ce qui caractérise les catholiques de ce pays. On peut s'y fier d'autant plus qu'ils sont tout à fait indépendants des émotions passagères causées par la douleur ou la joie; car ils ont leur racine dans un principe et une loi permanente de la Religion. Il est évident que, chercher à promouvoir tout ce qui peut tendre au bien du peuple par de légitimes appels au Parlement, est à la fois compatible avec la plus entière loyauté, et conforme à la loi constitutionnelle.

Je parle d'un sujet qui regarde directement la religion catholique et l'outrage public qu'on lui a infligé. Les catholiques en ont souffert, et leur cœur s'est senti frappé dans ses plus chères convictions, par la répétition récente de ce que le cardinal Wiseman appelait *l'acte de l'apostasie nationale*, renouvelé à l'avènement de chaque Souverain, durant les deux cent dernières années.

(1) Reproduit du Courrier du Canada.